

Réforme du **baccalauréat** et du **lycée** : bas les masques !



Stage syndical



ouvert à tous.

animé par **C. Chevé**

Secrétaire académique adjointe du SNES



Lundi 12 février de 9h à 17h

Lycée F. Esclangon à **Manosque**



Comment reconstruire le baccalauréat et le lycée, pour la réussite des élèves et l'amélioration des conditions de travail des personnels ?

Réforme du lycée :
que vont devenir les
séries, les options, la
voie technologique ?

Les élèves seront-ils
sélectionnés pour entrer
en Licence ?

Une réforme pour
améliorer le lycée ou
pour supprimer des
postes ?



Le bac restera-t-il un
examen national de
même valeur sur tout le
territoire ?

Nous vous invitons à venir à cette journée de réflexion et d'information



Comment y participer ?



Aucune convocation n'est à joindre à la demande. **La participation aux stages syndicaux est de droit.** Il faut déposer une demande d'autorisation d'absence (affichée sur le tableau syndical) un mois à l'avance dans votre établissement (soit avant le 12 Janvier 2018 et

informer le SNES Aix Marseille de votre participation
par mail à s3aix@snes.edu ou s2-04@aix.snes.edu



Réforme du **baccalauréat** et du **lycée** : bas les masques !



Stage syndical



ouvert à tous.

animé par C. Chevé

Secrétaire académique adjointe du SNES



Lundi 12 février de 9h à 17h

Lycée F. Esclangon à **Manosque**



Comment reconstruire le baccalauréat et le lycée, pour la réussite des élèves et l'amélioration des conditions de travail des personnels ?

Réforme du lycée : que vont devenir les séries, les options, la voie technologique ?

Les élèves seront-ils sélectionnés pour entrer en Licence ?

Une réforme pour améliorer le lycée ou pour supprimer des postes ?



Le bac restera-t-il un examen national de même valeur sur tout le territoire ?

Nous vous invitons à venir à cette journée de réflexion et d'information



Comment y participer ?



Aucune convocation n'est à joindre à la demande. **La participation aux stages syndicaux est de droit.** Il faut déposer une demande d'autorisation d'absence (affichée sur le tableau syndical) un mois à l'avance dans votre établissement (soit avant le 12 Janvier 2018 et

informer le SNES Aix Marseille de votre participation par mail à s3aix@snes.edu ou s2-04@aix.snes.edu

